



Dominique Lamy



Placements

Et si une récession survenait?

Même si une récession pourrait ne surgir que d'ici quelques années, devrions-nous dès maintenant protéger notre portefeuille de placements?

Une certaine fébrilité habite sans aucun doute les investisseurs et épargnants lorsque les échanges débutent chaque matin sur les Bourses mondiales. En effet, le contexte économique actuel n'est pas évident à analyser, entraînant ainsi une volatilité accrue sur les marchés financiers.

La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine est l'un des éléments susceptibles de faire dérailler la bonne santé de l'économie. S'attaquant à coups de tarifs douaniers, ripostant d'une surenchère à l'autre, les deux grandes puissances se tirent probablement dans le pied: la diminution des échanges commerciaux ne favorise certainement pas la vigueur économique!

Le contexte politique n'arrange guère les choses. Le président américain Donald Trump fait face à des accusations pouvant conduire à sa destitution. Le républicain a d'ailleurs la fâcheuse habitude d'annoncer ses décisions sur Twitter. D'un *tweet* à l'autre, les marchés oscillent.

Récemment, une explosion dans une importante raffinerie en Arabie saoudite a fait grimper fortement le prix du baril de pétrole. L'attentat a supprimé temporairement environ 5 % de la production mondiale quotidienne de brut. Bien que la matière première semble avoir retrouvé son prix d'aubaine depuis, la situation montre le fragile équilibre de l'offre et de la demande de l'or noir. Un baril de pétrole dont le prix flamberait rapidement pourrait être l'un des catalyseurs d'une récession.

Le consommateur suscite également des inquiétudes. Au Canada, surtout, le taux d'endettement fait frémir. La bulle

immobilière, aussi. Ne dit-on pas que tout ce qui monte... redescend? Mais le portrait n'est pas nécessairement si sombre. Les taux de chômage sont historiquement bas. Les taux directeurs viennent d'être abaissés. Les banques centrales lancent des initiatives pour injecter de l'argent neuf dans les marchés. Et, finalement, les profits des entreprises sont au rendez-vous. S'il n'y a pas lieu de paniquer, il n'est pas interdit de réfléchir aux meilleures options pour notre portefeuille...

1 Devrions-nous réviser notre stratégie en prévision d'une éventuelle récession?

Il est difficile de prédire avec précision le moment de la prochaine récession. «Les experts font mention d'un léger ralentissement économique au niveau mondial, mais personne ne possède une boule de cristal pour prévoir la suite des choses», explique Catherine Laflamme, gestionnaire de portefeuille et conseillère en placement chez Gestion de patrimoine TD.

Au Canada, on attend généralement de connaître deux trimestres consécutifs de croissance négative avant de déclarer officiellement une récession. Cette décroissance ne se pointe donc pas du jour au lendemain. «Il pourrait donc être laborieux de chambouler sa philosophie de placement dès que l'ombre d'un ralentissement économique menace.»

Annie-Pier Laplante, conseillère en placement à la Financière Banque Nationale, gestion de patrimoine, est du même avis. «Suivez votre stratégie d'investissement en toutes circonstances. Le contexte économique ne prévaut pas seul à ce

chapitre: d'autres facteurs, tels que votre âge, vos besoins de décaissement et votre aversion au risque, entrent en ligne de compte.»

De plus, il pourrait être imprudent de tenter de synchroniser le marché. «Une très mauvaise journée en Bourse est souvent suivie d'un rebond vigoureux», rappelle la conseillère en placement, en faisant allusion à la cohue survenue à l'automne 2018. En sortant alors du marché, des épargnants ont manqué les juteux rendements réalisés depuis janvier 2019.

2 Un portefeuille équilibré demeure-t-il la solution idéale?

Pour Catherine Laflamme, une gestion intelligente de nos placements passe avant tout par une analyse préalable de nos besoins de décaissement. «Si vous devez faire des ponctions dans votre portefeuille à court et moyen terme pour soutenir votre train de vie, mieux vaut adopter une approche plus défensive pour les sommes concernées.» Vendre des titres boursiers au mauvais moment diminue la longévité potentielle de notre bas de laine.

Un portefeuille équilibré (composé d'obligations et d'actions dans le but de générer le rendement maximum avec un minimum de risque) peut néanmoins faire l'affaire d'un épargnant dont la tolérance à la volatilité du marché le permet. Par contre, l'investisseur plus prudent, exposé davantage aux obligations ou aux certificats de placement garanti (CPG), doit revoir ses attentes de rendement. «Il y a huit ans, une obligation pouvait rapporter entre 6 % et 8 % annuellement, alors qu'elle n'offre actuellement qu'un rendement d'environ 1,5 % à 2 %», illustre la gestionnaire en placement.

Si notre répartition d'actifs nous empêche de dormir la nuit, on recherche la tranquillité d'esprit en optant pour des solutions mieux adaptées à notre tolérance au risque. «Votre conseiller est en mesure d'identifier le portefeuille modèle le plus approprié pour votre situation», souligne Annie-Pier Laplante.

3 Quelles sont les options de placement à considérer?

Catherine Laflamme apprécie les fonds négociés en Bourse (FNB), car ils offrent la possibilité de diversifier aisément un portefeuille à moindre coût. «Un FNB passif calque un indice boursier, alors qu'un FNB actif permet une gestion tactique. Par exemple, dans ce dernier cas, en raison de la tendance à la baisse des taux d'intérêt, un gestionnaire pourrait décider d'augmenter les échéances des obligations détenues en portefeuille pour obtenir un taux de coupon supérieur.»



«Certaines entreprises ont des caractéristiques plus défensives: c'est ce que l'on recherche dans l'éventualité d'un ralentissement économique.»

Catherine Laflamme, gestionnaire de portefeuille et conseillère en placement, Gestion de patrimoine TD

Si on préfère acheter des titres boursiers individuels, le mot d'ordre demeure de choisir des sociétés de grande qualité dont les états financiers ne souffriraient pas trop en cas de récession. «Certaines entreprises ont des caractéristiques plus défensives: c'est ce que l'on recherche dans l'éventualité d'un ralentissement économique.» Aux États-Unis, Coca-Cola Company (KO-N), Costco Wholesale (COST-Q), Apple (AAPL-Q) et Bank of America Corp. (BAC-N) sont des titres qu'elle affectionne. Au Canada, Metro (MRU-T) ou Rogers (RCLB-T) sont deux entreprises bien gérées œuvrant dans un secteur anticyclique. «Ça prend un parapluie en cas d'averse.»

À la suite d'une analyse de notre situation, une alternative moins connue mérite peut-être notre considération, dans une pondération de 5 % à 15 % de notre portefeuille, à titre d'exemple: les produits structurés. «Ils permettent d'améliorer le ratio risque/rendement de votre patrimoine», indique Annie-Pier Laplante. Ce genre de billet propose ainsi une participation aux places boursières avec une protection à terme contre les baisses de marché. Et, comme les obligations, un tel contrat possède des dates d'émission et d'échéance. «L'une des structures disponibles offre d'ailleurs la possibilité d'un remboursement par anticipation», mentionne la conseillère. Chaque banque possède une équipe consacrée à cette spécialité dite «d'ingénierie financière».

4 Investir dans le luxe et la rareté, une idée payante?

Des œuvres d'art, des voitures de collection ou des vins rares sont-ils des ajouts intéressants à nos actifs? «Les gens partent parfois de leur passion pour en faire un investissement», observe Annie-Pier Laplante. À moins d'être un spécialiste du domaine, mieux vaut toutefois y penser deux fois avant de plonger. «Le plus grand risque associé à cet investissement demeure la liquidité parfois limitée d'un tel actif», prévient Catherine Laflamme. D'autres facteurs sont également à considérer. «Quel est le processus d'évaluation pour une œuvre d'art? Y a-t-il une réglementation en vigueur pour protéger les investisseurs?» questionne Annie-Pier Laplante.

Par contre, si on possède un portefeuille bien structuré, fiscalement efficace et diversifié, il n'est pas interdit de joindre l'utile à l'agréable. «L'investissement en question ne doit représenter qu'une infime pondération de votre valeur totale. Voyez ça comme la pointe de l'iceberg, une petite composante plus sexy de votre patrimoine», résume Catherine Laflamme.

Et qu'en est-il du phénomène populaire des cryptomonnaies? S'agit-il d'une valeur refuge ou d'un piège potentiel? Catherine Laflamme les considère davantage comme un billet ▶

de loterie à long terme. «Ce n'est certainement pas une valeur refuge.» Cette option pourrait-elle éventuellement faire oublier la dévaluation d'une devise? «Ce sont l'offre et la demande qui font bouger le cours d'un actif.»

⑤ Faut-il acheter de l'or?

Oui et non, selon les expertes consultées. «L'investisseur qui souhaite s'exposer au secteur aurifère a davantage intérêt à acheter de l'or physique qu'un titre boursier d'un producteur de cette commodité», estime Catherine Laflamme. Même si un lingot se camoufle moins bien sous un matelas, il demeure une valeur refuge en temps d'incertitude.

«En Bourse, les titres des différents producteurs sont non seulement à la merci de l'humeur des marchés et du prix de l'once d'or, mais également des risques associés à leurs activités.» Puisque les producteurs aurifères possèdent des gisements aux quatre coins du monde, ils sont parfois soumis aux aléas géopolitiques. «Le risque d'exécution n'est pas à négliger», ajoute la gestionnaire de portefeuilles.

Annie-Pier Laplante rappelle que l'or n'est pas un actif corrélé à l'ensemble du marché boursier. En cas de crise, l'or surgit! Il y a cependant un coût de renonciation à cela. «Nous préférons détenir des sociétés versant des dividendes.»

Gestion de placements

3 bons réflexes à adopter

✓ **Ne pas céder à la panique.** Lors d'un éventuel mouvement de repli, on évite de consulter les cotes boursières au quotidien pour limiter l'envie de bouleverser notre portefeuille. Et s'il s'agissait d'une occasion pour déployer nos liquidités et acheter ainsi des entreprises extraordinaires à meilleur prix?

✓ **Prendre l'actualité avec un grain de sel.** Même si les médias en font régulièrement leurs manchettes, une récession ne surgit pas sans prévenir. On s'assure simplement que notre philosophie d'investissement est en adéquation avec notre tolérance au risque. Si c'est le cas, on sera en mesure de garder le cap sans dévier de notre plan de match, malgré les secousses temporaires sur les marchés.

✓ **Appeler notre conseiller pour discuter.** Nos émotions pourraient fort bien nous faire prendre des décisions discutables. Avant d'appuyer sur le bouton «vendre» et de laisser libre cours à nos inquiétudes, il est préférable de communiquer avec notre conseiller en placement. 